Certifié transmis à la Préfecture le 15 avr 2020

Commission permanente du 14 avr 2020 - Rapport n° 106

Annexe 1

Demandes de subventions complémentaires d'équipement des collèges publics

Collège	Commune	Objet de la demande	Montant demandé	Observation	Proposition
CHARTREUX	MARSEILLE	Acquisition de 3 photocopieurs	12 809,26 €	Financement dans le cadre du dispositif d'acquisition proposé par le Conseil Départemental	12 809 €
COIN JOLI	MARSEILLE	Acquisition d'équipements pour l'entretien des espaces verts	4 766,30 €	Financement à 100 % dans le cadre du plan d'équipement destiné à l'amélioration des conditions de travail des agents techniques des collèges	4 766 €
QUINET	MARSEILLE	Acquisition d'équipements de nettoyage pour les agents techniques du collège (ATC)	4 989,00 €	Financement à 100 % dans le cadre du plan d'équipement destiné à l'amélioration des conditions de travail des agents techniques des collèges, suite à une phase d'expérimentation qui s'est avérée concluante, et sur les recommandations du Service Conseil Métiers des Collèges (SCMC)	4 989 €
ROSTAND	MARSEILLE	Acquisition de mobilier pour le CDI	38 000,00 €	Prise en charge à 100 % dans le cadre d'un programme d'aménagement des CDI	38 000 €
MONTAND	ALLAUCH	Acquisition de deux autolaveuses pour les agents techniques du collège (ATC)	12 844,73 €	Financement à 100 % dans le cadre du plan d'équipement destiné à l'amélioration des conditions de travail des agents techniques des collèges sur les recommandations du Service Conseil Métiers des Collèges (SCMC)	12 844 €
PETIT PRINCE	GIGNAC	Acquisition d'équipements et matériels pour la pour la pratique de l'Education Physique et Sportive (EPS)	10 787,69 €	Prise en charge à 50 % compte tenu des réserves dont dispose l'établissement	5 393 €
ROQUERTUSE	VELAUX	Acquisition d'un photocopieur	6 499,20 €	Financement dans le cadre du dispositif d'acquisition proposé par le Conseil Départemental	6 499 €
TOTAL					**85 300,00 €**

Certifié transmis à la Préfecture le 15 avr 2020

Commission permanente du 14 avr 2020 - Rapport n° 106

Annexe 2

DEMANDE DE REAFFECTATION DE SUBVENTION NON UTILISEE

Collège	Commune	Affectation initiale	Date de la délibération	Montant à réaffecter	Nouvelle affectation
ARAGON	ROQUEVAIRE	Remplacement d'un disjoncteur	15/09/2017	429,00 €	Acquisition de rideaux
ARAGON	ROQUEVAIRE	Remplacement du meuble bain-marie et réaménagement de la ligne de self	15/092017	2 326,00 €	Acquisition de rideaux